



Terre de Diatomée

5kg - 2,5kg - 370 g

La Terre de Diatomée, c'est quoi ?

Composée de fossiles d'algues marines microscopiques très coupants, la Terre de Diatomée est une poudre qui permet de lutter contre les parasites et les insectes rampants. Cette poudre écologique est extraite de carrières naturelles et ne subit aucune transformation chimique. Elle est sans danger pour l'environnement.

La Terre de Diatomée lutte naturellement contre les infestations de parasites (poux rouges, puces, ...) des animaux de basse-cour et oiseaux dans leur environnement (cages, poulaillers, sols, ...). Elle combat les invasions d'insectes rampants (fourmis, blattes, ...) et lutte contre le parasitisme interne des animaux domestiques et d'élevage.

Pour les insectes, la terre de Diatomée est une poussière dont les particules tranchantes agissent comme des rasoirs microscopiques. Les arêtes des squelettes de diatomées fossilisées entaillent leur enveloppe protectrice. En parallèle, l'ingestion des particules de silice, contenue dans la terre, provoque des lésions du tube digestif chez les insectes. Ces deux effets vont entraîner leur déshydratation. Ce mode d'action « mécanique » ne fait appel à aucune substance chimique. Ainsi, les nuisibles ne peuvent pas développer de résistance contre la Terre de Diatomée.

Mode d'emploi :

Pour les parasites des animaux de basse-cour :

- Répandre la Terre de Diatomée dans l'environnement de vos animaux (cages, poulaillers...) afin de tuer les parasites adultes mais aussi les larves et les œufs.

Pour les infestations de poux rouges :

- Penser à bien saupoudrer le produit dans toutes les cachettes possibles (fentes des murs et sol, recoins du toit...).

Pour les invasions d'insectes rampants (fourmis, chenilles...) :

- Répandre la poudre sur le chemin des insectes à l'intérieur et à l'extérieur de l'habitat.

Pour lutter contre le parasitisme interne :

- Saupoudrer la Terre de Diatomée sur l'alimentation de vos animaux. La durée du traitement recommandée est de 15 jours.

Basse-cour : 5% du poids total de l'alimentation – Chatons/chiots : ½ cuillère à café – Chats/Petits chiens : 1 cuillère à café – Chiens + de 25kg : 1 cuillère à soupe – Chiens + de 50kg : 2 cuillères à soupe.

Autres usages :

- Désodorise et neutralise les mauvaises odeurs
- Absorbe l'humidité

Précautions d'emploi : Éviter de respirer la poussière lors de l'utilisation. L'inhalation prolongée, intensive et répétée de poussières peut créer des lésions pulmonaires. Éviter le contact avec les yeux. Porter un masque de protection si utilisation sur des grandes surfaces. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment, consultez un médecin si l'irritation persiste. Stocker votre Terre de Diatomée à l'abri de l'humidité dans un lieu sec et hors de portée des enfants.

Composition : Terre de Diatomée – (Dioxyde de silicium amorphe) - USAGE DOMESTIQUE

CIP	GENCOD	Désignation	Contenance
8098493	3760118010168	Le Fermier TD Alimentaire	5Kg
8098487	3760118010151	Le Fermier TD Alimentaire	2,5Kg
8079030	3760118012971	Le Fermier TD Alimentaire	370 g



LABORATOIRE
AGECOM

ZA du Gifard 35410 DOMLOUP - FRANCE Tel : 02.90.02.60.04 -
email : contact@agecom-vet.com